

LES 9 COMMANDEMENTS DE LA MOBILITE

1 Avec un projet professionnel, tu partiras

Tu as envie de connaître de nouveaux horizons.
Tu peux être aidé par ton conseiller et le conseiller mobilité de la Mission Locale.
Attention, on ne part pas pour voir !
Tu dois te préparer !
Tu as réfléchi, tu sais si tu pars pour te former et travailler.

2 Ta destination, tu choisiras

Tu te renseigne sur Internet, sur la ville (plan), sur les moyens de transport, ...
Si tu as la possibilité, tu pourras choisir une région où habitent des membres de ta famille ou des proches sur lesquels tu peux compter.

3 Les poches vides, tu ne partiras pas

Pour ton départ accompagné, tu vas percevoir des aides publiques, parfois tout de suite, parfois il faudra attendre quelques semaines après ton départ. Ces aides sont très intéressantes mais pas toujours suffisantes.
Prévois de partir avec au minimum une somme comprise entre 300 et 500€.
Comment ? En essayant de trouver un boulot, des missions d'intérim, une mission de service civique, le PACEA avec la Mission Locale Sud.
Et aussi en fonction de ta situation personnelle et familiale : le Contrat engagement jeunes - CEJ, le fond départemental d'aide aux jeunes - FDAJ avec le conseil départemental, le Centre communal d'action social - CCAS de la Mairie...
Pour constituer un matelas de sécurité !

4 Quelques documents indispensables, point tu n'oublieras

C'est une source fréquente de petits ennuis, lors des premiers temps de vie hors de la Réunion. Tu dois gérer des procédures administratives simples, mais auxquelles tu n'es pas habitué. Et il te manque, évidemment le bon papier.
Pense à faire des photocopies de tous tes documents, et à les dématérialiser, c'est-à-dire que tu scannes tous tes documents et tu les mets sur une clé USB (attention elle peut se perdre) alors tu te crées aussi un dossier sur ton mail et tu mets tous tes documents (pièce d'identité, livret de famille, carte vitale, attestation sécurité sociale, avis d'imposition, justificatif de ressources, certificat JDC, copies des diplômes, certificat de stage et de travail...)

5 À l'autonomie, tu te prépareras

Pour la première fois, sans doute, tu vas vivre seul, pour quelques temps, loin de tes proches.
Tu vas sortir de ta zone de confort, de ta bulle protectrice.
Tu vas découvrir les petites exigences quotidiennes, seul ou en collectivité. Tu vas devoir te débrouiller pour tout gérer.
Tout le monde est passé par là !
Toi, tu vas faire cette expérience à 10 000 km de chez toi, c'est moins simple.
Il faut y penser avant de partir, demander des conseils, s'organiser en avance.

6 Attention : à ton budget tu veilleras

Quelques économies, les premières aides en poche, la liberté, la tentation est parfois grande de dépenser plus que raison, lors des premières semaines d'installation.
Attention, tu dois désormais gérer ton budget sérieusement, veiller à garder toutes tes charges fixes, loyers, transport, nourriture, et à équilibrer les dépenses et les recettes (indemnités + aides + salaires).
Ensuite tu verras pour les loisirs !

7 Prudence tu observeras

Tu t'installas dans un pays, dans une région, dans une ville où tu dois prendre de nouveaux repères.
Il y a des endroits à risques partout, ils sont à éviter. Prends des précautions contre le vol, de tes moyens de paiements et des documents officiels.

8 Ta formation ou ton emploi, Point tu ne démissionneras

Le découragement te guettera peut-être, avant que tu ne sois bien installé dans ta nouvelle vie.
Accroche-toi, apprends à surmonter les épreuves les unes après les autres et dis-toi bien que ta formation ou ton emploi actuel est le principal moyen de réussite.
Si tu abandonnes tout de suite, tu perdras le soutien des organismes qui t'ont accompagné et tu auras du mal à obtenir de nouvelles aides.

9 Prudence tu observeras

Tu t'installas dans un pays, dans une région, dans une ville où tu dois prendre de nouveaux repères.
Il y a des endroits à risques partout, ils sont à éviter. Prends des précautions contre le vol, de tes moyens de paiements et des documents officiels.



Les conseils seront toujours utiles, à un moment ou à un autre. Pendant la durée de ta formation ou de ton contrat de travail, maintiens le lien avec les organismes qui t'accompagnent, transmets les documents ou les informations qui semblent utiles. Sans le savoir, tu as toi-même bénéficié de l'expérience de ceux qui sont partis avant toi. Et tu pourras un jour partager ta propre expérience !



PRÉPARATION ET ENTRAÎNEMENT AVEC VOTRE MISSION LOCALE

Bénéficiez d'ateliers de préparation aux tests psychotechniques, d'accès à des plateformes d'entraînement et de simulations d'entretiens de recrutement avec votre conseiller(ère).